

# Essonne Nature Environnement







14 rue de la Terrasse, 91360 Epinay-sur-Orge Site: www.ene91.fr - Courriel: adnessonne@orange.fr RAPPORT D'ACTIVITE 2017 mars 2018

## Sommaire



### 1 - Editorial

2017 restera une nouvelle année riche en événements pour notre fédération. Avec **10** Conseils d'administration et autant de réunions de bureau, Essonne Nature Environnement a maintenu une activité soutenue dont il convient de rappeler quelques dates concernant la vie de la fédération :

- Le **11 mars**, en fin d'assemblée générale, nous avons assisté à une conférence sur les pré-enseignes et dispositifs publicitaires qui, trop souvent, constituent des atteintes à l'environnement, notamment le long des axes routiers.
- Le **18 mars**, participation à l'AG de l'association Elan Savigny Environnement en présence de nombreux élus.
- Le **21 mars**, rencontre avec Mme le maire de Chamarande afin d'obtenir l'annulation du projet de ZAC sur le secteur des Poiriers Rouges.
- Le **22 mars** à l'invitation de l'association Chevannes Patrimoine Environnement le conseil d'administration d'ENE s'est tenu à Chevannes en présence des élus locaux.
- Le **13 mai**, participation à l'AG de l'UAPNR avec un bilan des inondations de mai/juin 2016.
- Le **20 mai** participation à la manifestation traditionnelle du Cirque de l'Essonne.
- Le **30 août**, rencontre avec Brigitte Vermillet vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Environnement pour évoquer le livre en cours de préparation sur l'identité de l'Essonne ainsi que plusieurs dossiers chauds (la Feuilleraie à Varennes-Jarcy, la propriété de l'IUFM à Etiolles...)
- Le **19 octobre**, rencontre débat avec Laurent Olivé de la DRIEE sur la transition énergétique et la place de l'éolien en Essonne.

- Le 18 novembre, CA décentralisé au domaine de Montauger à Lisses
- Le **29 novembre** participation au séminaire organisé par le CD91 Terre d'avenir sur l'Essonne en 2040.
- Le **28 décembre** rencontre avec le président de Cœur d'Essonne Agglomération pour évoquer la ZAC des Belles Vues, dossier emblématique de la destruction de terres agricoles.

ENE s'est aussi investie dans le combat mené contre le projet de la SNCF SA2019 visant à mettre le **RER D** de la ligne de la vallée en terminus Juvisy. Malheureusement la décision a été prise le 11 décembre pour une mise en place le 18 décembre 2018.

Par ailleurs, la réalisation de l'ouvrage « L'identité de l'Essonne - ses villes et villages » aura constitué un travail important pour la fédération en 2017 que nous aurons le plaisir de vous présenter lors de l'assemblée générale de 2018.

Enfin, les agréments environnement et participation au débat sur l'environnement ont été reconduits le 16 juin 2017 pour 5 ans :

- 2017-DDT-SE-423 du 16 juin 2017
- 2017-DDT-SE-424 du 16 juin 2017

Un grand merci à tous ceux qui, bénévolement, se dévouent et œuvrent à faire vivre la légitimité associative.

Le président Jean-Pierre MOULIN

## 2 - Bilan d'activités quelques temps forts







La carrière en février 2017

CA décentralisé au domaine de Montauger





Un combat difficile pour la continuité de la liaison vers Paris, sans mise en terminus à Juvisy-sur-Orge, de la ligne de la vallée du RER-D







## 2 - Bilan d'activités

Principales actions menées en 2017

Maîtrise de la publicité et des enseignes : un enjeu du cadre de vie que nous avons développé avec le concours de Michel Blain de l'association Agir sur les Paysages. Les infractions sont nombreuses aux entrées de villes et nous avons recensé les plus flagrantes pour les porter à la connaissance des élus qui doivent assurer la police de l'environnement. Une exposition des infractions les plus significatives a complété la conférence.

Les nuisance aériennes : la France ne respecte pas la directive européenne qui exige la mise en place d'une cartographie des nuisances sonores et des plans d'action pour limiter le bruit dans les zones concernées par les aéroports et en particulier en Essonne celui d'Orly. Le Conseil d'Etat a été saisi par plusieurs associations, dont ENE, et élus concernés afin d'obtenir que le droit soit respecté en demandant l'annulation les PPBE non conformes et leur révision.

Le RER D: la SNCF et Île-de-France Mobilités proposent une rupture de charge en rendant la ligne de la vallée terminus en gare de Juvisy-sur-Orge. Ce projet qui est un contresens de l'histoire de nos villes pénalisera les usagers actuels, notamment ceux de la rive droite de la Seine au profit de la ligne qui dessert le plateau d'Evry-Courcouronnes. La fédération s'est engagée au coté des élus concernés et des associations de défense des usagers car cette décision aura des conséquences graves en matière d'environnement en favorisant les déplacements individuels.

**Chamarande**: l'abandon du projet de ZAC au lieu dit les Poiriers Rouges est confirmé et le PLU sera mis en révision pour tenir compte de cette annonce. La fédération, en lien avec l'association Vallée de la Juine Nature Environnement se félicite de cette décision qui permet de sauver 10 hectares de terres agricoles. La

protection des terres agricoles et des forêts est une priorité qu'Essonne Nature Environnement entend faire valoir face à une urbanisation parfois incontrôlée de certaines communes.

Le Plan de Prévention de l'Atmosphère (PPA) pour les années 2017-2020, Essonne Nature Environnement a donné un avis défavorable à ce plan, considérant qu'il n'est pas à la hauteur des enjeux actuels en matière de pollution atmosphérique. La reconquête de la qualité de l'air est pourtant l'objectif à atteindre afin de respecter au plus tôt les valeurs limites imposées par l'Union européenne.

L'ensemble des associations environnementales se sont mobilisées pour infléchir les dispositions arrêtées par la DRIEE Îlede-France et ce malgré les nombreuses réunions tenues ensemble.

La transition énergétique, la part de l'éolien. En organisant cette rencontre, nous avions l'intention d'obtenir des réponses sur la question de l'éolien dans la partie rurale du département qui est la plus concernée par cette technologie. Organisée en partenariat avec la DRIEE et son représentant départemental Laurent OLIVE, cette rencontre a permis d'avoir des réponses claires sur les projets concernant l'Essonne (1 projet au sud d'Angerville) mais surtout d'avoir une vision actualisée sur la transition énergétique.

Les rencontres associatives sont toujours assurées, notamment lors des permanences du jeudi et à l'occasion de plusieurs assemblées générales.

Le travail des commissions constitue une part importante de notre activité (voir pages 7 à 12).

La préparation de l'ouvrage « L'identité de l'Essonne ses villes et villages » (voir pages 13 et 14)

## **3 - Observatoire Environnemental Essonnien** par Denis Mazodier

L'Observ	/atoire l	Environnemental Essonnien a été créé en 2016 avec 3 objectifs :
		Suivre l'actualité environnementale du département de l'Essonne
		Suivre l'action d'Essonne Nature Environnement dans les commissions consultatives
		Informer les adhérents d'ENE
La fédéra	ation a	veille informative sur les actions du Conseil départemental (site internet, publications). participé à plusieurs manifestations organisées par le CD 91 (ex. Assises de l'Essonne). égulièrement les élus du CD (Brigitte Vermillet, Vice-Présidente chargée de l'Environnement)
En 2017	, l'OEE	a suivi notamment :
		Les enquêtes publiques de niveau départemental
		Les travaux des principales commissions consultatives dont elle est membre
	-	CDAC (9 réunions)
	-	CDPENAF (10 réunions)
	-	CODERST (11 réunions)
	-	CSS (7 réunions)
	-	CCE (1 réunion)
	-	CDNPS (6 réunions)

En 2018, L'Observatoire étendra son action au secteur de l'Eau (CLE, SAGE...)

Il mettra également en place un indicateur de suivi des autorisations de consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers dans les documents d'urbanisme.

## 4 - Commissions : le CODERST et CSS - représentant Jean-François Poitvin

#### L'activité du CODERST en 2017

## Le rôle du CODERST (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques)

Le CODERST concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques d'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques.

Il est un organe départemental consulté par le préfet, sur les projets d'actes réglementaires initiaux ou modificatifs et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de police de l'eau et des milieux aquatiques, de polices administratives spéciales liées à l'eau, d'eaux destinées à la consommation humaine et de baignade, des risques sanitaires liés à l'habitat.

Le CODERST rend un **avis consultatif** sur ces projets, juste avant la prise de décision par le préfet.

Cet avis intervient pour l'acte initial à l'issue de la procédure consultative (enquête publique et avis des services), sur la base d'un rapport final et d'un projet d'écriture de l'arrêté proposé par le service instructeur compétent de l'état. En pratique, l'avis du CODERST est régulièrement suivi par le préfet.

### La composition du CODERST :

Le CODERST est présidé par le préfet, et composé de 25 membres :

7 représentants des services de l'Etat,

5 représentants des collectivités territoriales,

3 représentants d'associations agréées : Environnement / Pêche / Consommateurs

3 membres de professions concernées (agriculture, industrie par exemple)

3 experts (architecte, ingénieur par exemple)

4 personnalités qualifiées (médecin ou hydrogéologue par exemple)

Ces membres sont nommés par l'Etat, par arrêté préfectoral, pour trois ans renouvelables.

En 2017, 11 réunions avec 75 dossiers examinés et classés par type :

Type dossier	Nombre en 2017
Installations classées ICPE	12
Station d'épuration +Eaux usées	8
Dossier Loi sur l'eau	6
Véhicule hors d'usage	6
Déchets inertes ISDI	5
Entrepôts	5
Habitat insalubre	5
Canalisations	4
Pétrole	4
Déchets	4
Géothermie	3
Aménagements	3
Divers	3
Plan régional	2
Médicaments	2
Forages	2
Installation nucléaire de base	1

## 4 - Commissions : le CODERST et CSS - représentant : Jean-François Poitvin

Après discussion, le coderst se prononce à la majorité des voix présentes ou représentées, l'administration étant très souvent majoritaire. Certains dossiers ICPE ne sont plus traités car ces installations dépendent du régime de l'enregistrement (installation standard ayant un arrêté d'exploitation type).

Les évolutions de la nomenclature et la mise en place de la directive européenne Seveso 3 entraîne des actualisations pour certains arrêtés existant, consulter le site : https://aida.ineris.fr/

pour trouver la nouvelle nomenclature.

La composition de l'assemblée montre clairement que l'action des associations est davantage dans la recommandation pour l'application de prescriptions complémentaires que dans le refus d'une installation si celle-ci est autorisée par l'administration.

\* \* \*

Par ailleurs, ENE a participé a plusieurs **Commission de Suivi de Site (CSS)** en 2017 :

- CSS de Massy, autour de l'incinérateur, d'Ypréma et de MEL un constat est l'importation de combustible pour maintenir le four en pleine charge (20%)
- CSS du SIOM, même constat que pour Massy.
- CSS Briére-les-Scéllés, avec la méthanisation Bionerval, Triadis (Seveso SH) tri transit de déchets dangereux, Icinéris incinérateur pour les animaux.
- **CSS CIM Antargaz**, approbation du projet de PPRT afin de lancer l'Enquête Publique en 2017.
- CSS de Vert le Grand, pas de réunion en 2017.

CI INB CEAM/DAM de Bruyère le Chatel 19/09/2017 réunion annuelle pour faire le point sur le déroulement de l'année avec explications et suivi concernant l'environnement et les incidents. Visite d'une installation qui produit de la chaleur qui est récupérée pour les besoins du centre. Cette installation évite l'utilisation du prélèvement d'eau de forage.

CLE Nappe de Beauce participation aux différentes réunions

Participation à quelques **CCSPL** de syndicats avec une portée locale

\* \* \*

## 4 - Commissions - la CDPENAF - représentant Denis Mazodier

« La **CDPENAF** peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières ou agricoles »

(Décret n° 2015 – 644 du 6 juin 2015)

La commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie 10 fois en 2017. Les documents d'urbanisme examinés concernaient les 39 communes suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Abbeville-la-Rivière - Angervilliers - Athis-Mons - Auvernaux - Blandy - Boigneville - Boissy-le-Sec - Boissy-sous-Saint Yon - Bondoufle - Boutervilliers - Bouville - Bures-sur-Yvette - Breux-Jouy - Bruyères-le-Chatel - Cerny - Chatignonville - Chevannes - Coudray-Montceaux - Corbeil-Essonnes - Corbreuse - Crosne - Dannemois - Gironville-sur-Essonne - Guillerval - Igny - Lardy - Limours-en-Hurepoix - Longjumeau - Marolles-en-Beauce - Mennecy - Milly-la-Forêt - Moigny-sur-Ecole - Nozay - Pecqueuse - Prunay-sur-Essonne - Saclas - Saint-Aubin - Saint-Cyr-sous-Dourdan - Saint-Hilaire - Saint-Vrain - Saint-Yon - Torfou - Verrières-le-Buisson - Vert-le-Grand - Videlle - Villiers-sur-Orge - Villeneuve-sur-Auvers

#### **IMPORTANT:**

La CDPENAF est une commission consultative dont le rôle n'est pas de donner un avis global sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis mais uniquement sur la façon dont sont préservés – ou non – les espaces naturels, agricoles ou forestiers dans ces documents.

Du fait de la composition de la commission, la très grande majorité des avis rendus sont favorables, le plus souvent assortis de réserves. Ces réserves ont pour but d'améliorer les projets présentés. C'est à cette occasion que sont pris en compte les avis des différents membres de la commission – dont les associations environnementales.

Durant la session 2017, deux cas ont particulièrement retenu notre attention : celui de la commune de Saint-Hilaire (393 habitants) qui a présenté un PLU qui protège intégralement les terres agricoles.

A contrario, en zone urbaine,on peut citer le PLU d'Athis-Mons qui prévoit une urbanisation en zone inondable (projet d'aménagement des bords de Seine). Ce PLU a néanmoins reçu, à la majorité, un avis favorable avec deux voix contre : ENE et l'Union des syndicats de la propriété forestière d'Île-de-France.

## 4 - Commissions - CSS ET CEE - représentant Denis Mazodier

### Commissions de suivi de site (CSS)

« Les commissions de suivi de site CSS ont pour mission de suivre l'activité des installations pour lesquelles elles ont été créées et de promouvoir pour ces installations l'information du public »

(Décret n° 2012 – 189 du 7 février 2012)

Essonne Nature Environnement a participé en 2017 aux commissions de suivi de site (CSS) suivantes :

- □ CSS SFDM CEA (parcs de stockage d'hydrocarbures de Cerny et de sa région)
- □ CSS Isochem Safran (installations Seveso de Vert-le-Petit)

\* \* \*

## Commission Consultative de l'Environnement de la plate-forme aéroportuaire d'Orly (CCE)

« La **CCE** est l'outil privilégié de la concertation avec les populations riveraines des aéroports. Instituée par la loi du 11 juillet 1985, elle doit être consultée pour toute question d'importance relative aux incidences de l'exploitation de l'aéroport sur les zones impactées par les nuisances sonores »

Essonne Nature Environnement a participé en 2017 à la réunion de Commission consultative de l'environnement de l'aéroport d'Orly.

Le nouveau préfet du Val de Marne qui préside la réunion envisage de réunir cette commission deux fois par an au lieu d'une comme c'est le cas actuellement.

\* \* \*

## 4 - Commissions : la CDAC et CDCFS - représentant Jean-Marie Siramy

La Commission départementale d'aménagement commercial de l'Essonne (CDAC) s'est réunie 9 fois en 2017 en formation commerciale.

Projets examinés sur cette période :

#### 24 février :

- Kinepolis Servon

#### 11 avril:

- projet Lidl à Fontenay-le-Vicomte

#### 5 juillet :

- projet extension Castorama les Ulis, reconfiguration sur site

#### 1er août:

- création d'un ensemble commercial à Sainte-Geneviève-des-Bois, reprise de la friche commerciale entrée nord de la Croix-Blanche
- création d'un magasin BRICORAMA à Villebon-sur-Yvette, transfert du magasin de Villejust à Villebon, friche commerciale probable

#### 4 septembre:

- projet d'extension de 800 m² de la surface de vente du magasin O'MARCHE FRAIS, situé rue Paul Maintenant à Corbeil-Essonnes.
- projet d'extension de l'ensemble commercial EXONA, par la création de 6 moyennes surfaces sur 7393m² de surface de vente et la création de trois moyennes surfaces sur 6100m², situés rue Jean Cocteau à Corbeil-Essonnes.

### 6 septembre:

- projet d'extension d'un magasin sous l'enseigne Décathlon de 3 947 m² de surface de vente au sein de l'ensemble commercial Vélizy 2 situé à Vélizy-Villacoublay.

**11 septembre**, projet de création d'un ensemble commercial pour une surface de vente de 2 808 m² à Châteaufort.

#### 14 septembre :

- projet de création d'un magasin GIFI à Gif-sur-Yvette.
- projet de création d'un magasin BRICO CASH à Morigny-Champigny.

#### 14 décembre :

- Implantation d'un Lidl à Roinville-sous-Dourdan.
- Création d'un Super U à Athis-Mons.

#### Bilan

la fédération ENE a donné des avis favorables pour des projets de restructuration sur place et émis des avis défavorables à chaque fois que tout nouveau projet pouvait déstabiliser le commerce local.

\* \* \*

La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Essonne (CDCFS) s'est réunie 2 fois en 2017.

#### 21 mars :

- Bilan du premier semestre. Plan de chasse global respecté à 91%, seules demeurent les problématiques de populations de renards et sangliers en zone périurbaine. Seuls les louvetiers peuvent intervenir après arrêté du maire concerné.

#### 20 juillet:

 Bilan des deux semestres et Plan de chasse prévisionnel pour la saison à venir

\* \* \*

## 4 - Commissions : CDNPS et CAUE - représentant Alain SENEE

## Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites - CDNPS

En 2017, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites s'est réunie à six reprises. Au cours de ces séances 27 dossiers ont été examinés contre 18 en 2016. Cette augmentation traduit un accroissement sensible des dossiers d'aménagement envisagés au sein de secteurs protégés. ENE a été représentée à chacune de ces réunions.

#### Répartition des dossiers

Site de la vallée de la Bièvre :	10	
Site classé de la vallée de la Juine :	8	
Site classé de la Mérantaise :	1	
Site classé de la vallée de l'Yerres :	4	
Site classé du plateau de Saclay :	1	
Site classé de la vallée de la Renarde :	1	
Site classé du parc du château d'Echarcon :	1	
(situé dans la vallée de l'Essonne)		
Sites inscrits à désinscrire <sup>1</sup> :	1	
Total dossiers:	27	-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mise en œuvre de l'instruction du ministère de la transition écologique et solidaire du 10 avril 2017 relative à la désinscription des sites inscrits telle que prévue par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Le département de l'Essonne est concerné par 2 sites : Centre ancien de Dourdan - Château et parc d'Athis-Mons

Après débat, seule la désinscription du Centre ancien de Dourdan a été acceptée.

## Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne - CAUE 91

Le Conseil départemental a décidé de regrouper différents organismes, dont le CAUE, au sein d'un GIE.

Lors du Conseil d'administration du 21 juin, les débats ont été vifs et souvent très critiques vis-à-vis de la décision du Conseil départemental de vouloir inclure le CAUE au sein du GIE dénommé « Essonne Ingénierie ». Cette décision a été suivie de la démission de plusieurs personnalités qui siégeaient au Conseil d'administration depuis de nombreuses années.

Le Conseil d'administration du CAUE de l'Essonne s'est de nouveau réuni le 9 novembre 2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu du CA du 21 juin 2017,
- Vote des statuts constitutifs et règlement intérieur du Groupement d'Intérêt Economique « Essonne Ingénierie »,
- Election des représentants du CAUE au CA du GIE

En ouverture de séance, Thomas JOLY, le président du CAUE 91 et maire de Verrières-le-Buisson, a lu une longue déclaration en rapport avec l'évolution des structures.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur approuvés, plusieurs représentants du personnel ont exprimé leurs craintes vis-à-vis de leur devenir et du nombre de postes fonctionnels qui seront conservés, compte-tenu des départs annoncés.

## 5 - L'identité de l'Essonne - Ses villes et villages

Deux années de travail auront été nécessaire pour produire un ouvrage collectif sur notre département.

35 associations adhérentes ont accepté le défi et nous pouvons être fier du résultat. La cartographie des 95 communes citées, comme celle des 45 communes décrites, montre une répartition géographique qui couvre aussi bien les villes du nord Essonne comme celles du sud Essonne. Opposition de deux modes de vie très différentes et cependant complémentaires.

Le département se trouve scindé en deux entre vie urbaine dans sa partie nord et vie rurale au sud.

Les descriptions proposées pour chaque commune citée reflètent cette diversité d'approche. Patrimoines bâtis, forêts publiques et privées, cours d'eau, espaces agricoles font souvent la richesse et l'intérêt des textes, sans oublier les sujets sensibles qui sont à l'origine de la constitution des associations locales de défense de l'environnement. Inondations, désertification des centres-villes, transports inadaptés, routes saturées, consommation excessive des terres agricoles, nuisances sous toutes ses formes, bruit, pollutions, nuisances aériennes sont au programme et nous ne pouvons que nous féliciter de la prise de conscience et des combats menés par nos associations pour amener une parole citoyenne là où la promotion immobilière était trop présente dans certaines communes..

Ce livre constituera dorénavant un lien entre nous et il est probable qu'il représentera un moment fort de la mémoire de notre fédération en cette période de bouleversements de la carte administrative régionale.





## 5 - L'identité de l'Essonne - Ses villes et villages : associations contributrices

- Association de Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge (ADEMUB)
- Association de Défense de l'Environnement de Mennecy et d'Ormoy (ADEMO)
- Association de Défense du Site de Varennes-Jarcy (ADSVJ)
- Association Locale Environnement (ALE)
- Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Villebon-sur-Yvette (ASEVI)
- Breuillet Nature
- Corbeil-Essonnes Environnement (CEE)
- Cerny Environnement
- Chevannes Patrimoine Environnement
- Club des Amis de la Nature et de l'Environnement (CANE)
- COLLECTIF OIN SACLAY (COLOS)
- Collectif Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres
- Culture Arts Découverte (CAD)
- Association Spinolienne Pour l'Environnement (ASPE)
- Eaux et Fontaines de Mennecy
- Elan-Savigny Environnement
- Evry-Village
- Fédération des Associations de défense de la haute Vallée de l'Orge (FAVO)
- Groupe de Réflexion d'Action et d'Animation de Lozère (GRAAL)
- La Norville Environnement
- Le Geai
- Le Menhir Brunoy Ecologie
- Milly Gâtinais Environnement
- Montgeron Environnement
- Protégeons Notre Cadre de Vie (PNCV)
- Portes de l'Essonne Environnement (PEE)
- Racines et Futur de Morigny-Champigny
- Sermaise Environnement
- Société des Amis de la Vallée de la Renarde (SAVAREN)
- Soisy-Etiolles Environnement (SEE)
- Vivre à Forges
- Vivre au Val
- Vivre à Vauhallan
- Vallée de la Juine Nature Environnement (VJNE)
- Vaularon Yvette Frileuse (VYF)

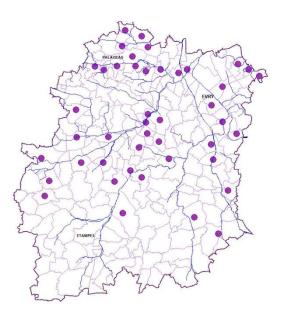


## 6 - ENE, le bureau et le conseil d'administration

#### **ENE**

51 associations sont adhérentes à ENE et couvrent des territoires élargis à plusieurs communes pour certaines d'entre-elles.

44 communes accueillent leurs sièges sociaux et sont réparties suivant la carte ci-dessous.



Crédits photographiques : CEE, GRALL, Elan Savigny Environnement, JPM. Conception, réalisation et mise en page : JPM - © ENE mars 2018.

#### **BUREAU 2017**

Président : Jean-Pierre MOULIN
Vice-président : Denis MAZODIER
Vice-président : Jean-François POITVIN
Secrétaire général : Jean-Marie SIRAMY
Secrétaire général adjoint : Alain SENEE
Trésorier : Claude CARSAC
Trésorier adjoint : Jean CAILLIEUX

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017**

Danielle ALBERT Laurent BAUDON Jean CAILLIEUX Claude CARSAC Dominique DEBOISE Roland DEPARDIEU **Emmanuel DESERT** Catherine GIOBELLINA Christian GUIN **Daniel JOUANNES** Marc KORENBAJZER Denis MAZODIER Sylvie MONNIOTTE-MERIGOT Jean-Pierre MOULIN Jean-François POITVIN Alain SENEE Jean-Marie SIRAMY



Harm SMIT